

## Assier. Les enfants du marais

ABONNÉS 

L'analyse d'un prélèvement dans la tourbière.

[f](#) [X](#) [in](#) [✉](#)

### Éducation, Assier

Publié le 08/04/2025 à 05:12

Correspondant de la rédaction du Lot

Les élèves de maternelle et de CP-CE1 de l'école publique La Salamandre d'Assier ont récemment effectué deux sorties au marais de Bonnefont, à Mayrinhac-Lentour. Classé réserve naturelle régionale en 2011, le marais de Bonnefont couvre une surface de 42 ha dans le PNR des Causses du Quercy et protège la plus vaste roselière du département du Lot.

C'est Anne-France Poillion, animatrice de cette réserve naturelle spécialisée en hydrogéologie et pédologie, science qui étudie la formation et l'évolution des sols, qui a reçu le groupe des CP-CE1. Elle a conduit les enfants dans la découverte du marais et des différents sols et roches qui le composent : argile, calcaire, tuf, tourbe et vase. Les élèves ont observé également les différents plans du paysage pour les reconstituer en argile et ils ont fait couler de l'eau sur un tas de sable afin de comprendre le processus du ruissellement et de l'érosion. Ils ont suivi le chemin de l'eau sous terre, de son infiltration jusqu'à la source de sortie. À l'aide d'une tarière manuelle, Anne-France

Poillion a prélevé des échantillons de sols dans la tourbière du marais. Les élèves ont pu découvrir, sentir, toucher et malaxer ces prélèvements. Toutes ces découvertes ont mis en éveil les sens de ces explorateurs en herbe et leur ont fait connaître les diverses actions de l'eau sur les sols au cours des temps géologiques.

Les maternelles ont eu la visite de l'association Atelier nature Hironnelles pour une animation contée sur les roches. Au fil de l'histoire, où les cailloux ramassés durant la balade ont servi de fil conducteur, les notions de roches, de temps, de formes et de textures ont été abordées. Les enfants ont pu manipuler l'argile, en faire des moulages et laisser libre cours à leur imagination, afin que chaque caillou devienne un trésor. Il est à souligner que ces sorties scolaires ont été organisées et en partie financées par le parc naturel régional des Causses du Quercy.

[Voir les commentaires](#)

---

## Réagir



Ajouter un commentaire

[Publier mon commentaire](#)

[Lire la charte de modération](#)